



DIRECTION DU
SYSTEME D'INFORMATION

POLYNÉSIE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES FINANCES, DE L'ECONOMIE,
en charge de l'énergie, de la protection sociale généralisée,
de la coordination de l'action gouvernementale et des télécommunications
(MEF)

Cahier des Clauses Techniques Particulières

Marché de
Prestation d'assistance technique au Projet « DECISIONNEL »

LOT 2 : Accompagnement pour la mise en place du dictionnaire de données

Réf N° : CCTP -TE01029-2

Ce document est la propriété de la Direction du système d'information de la Polynésie française

Sommaire

1. Objet du marché	3
2. Présentation du contexte du marché.....	3
3. Description des prestations demandées.....	3
4. Conditions de réalisation et moyens mis en œuvre	4
4.1. Ressources.....	4
4.2. Accès	4
4.3. Planning	4
4.4. Livrables.....	5
4.5. Qualité de l'intervention	5

1. Objet du marché

Le présent marché a pour objet une prestation d'étude et d'accompagnement pour la mise en place d'un outil de gestion d'un dictionnaire de données, dans le cadre du projet « DECISIONNEL » de la Direction du Système d'Information de la Polynésie française (DSI).

L'expertise du prestataire sera aussi sollicitée en matière d'accompagnement pour l'organisation de l'équipe et l'optimisation de la plateforme décisionnelle.

2. Présentation du contexte du marché

La Direction du Système d'Information (DSI) a lancé un projet, nommé DECISIONNEL, qui consiste à mettre en œuvre une architecture et une plateforme technique qui accueillera l'ensemble des projets décisionnels du pays.

La plateforme technique est aujourd'hui opérationnelle et est composée de 3 briques fonctionnelles :

- La brique d'ETL chargée d'extraire les données depuis les diverses sources, de les transformer et de les charger dans l'entrepôt de données, est assurée par l'outil **Talend data integration**

- La brique de stockage des données est assurée par une base de données SQL server

- La brique de visualisation de données est assurée par Microsoft Power BI

En complément, il prévoit la **mise en place d'un dictionnaire de données** qui permettra à l'ensemble des acteurs, d'accéder et d'enrichir l'ensemble des informations relatives à une donnée, telles que sa définition, sa source, les règles de calcul, le format etc.

L'outil pressenti est **Data Galaxy**. La solution n'ayant pas fait l'objet d'une acquisition, **toute autre proposition pourra être envisagée**, avec l'accord de la DSI.

3. Description des prestations demandées

L'assistance technique du prestataire portera sur les interventions suivantes :

- L'étude de l'**intégration de l'outil, dans la plateforme opérationnelle**, notamment les interactions éventuelles avec les autres briques (Talend, SQL Server, Power BI)
- L'**accompagnement technique** pour la mise en place et la configuration de la solution, et le transfert de compétence vers l'équipe de la DSI
- Les **préconisations d'organisation et de normalisation** pour la gestion du dictionnaire,
- L'**accompagnement des métiers** dans la formalisation de leurs besoins, l'identification des informations et leur intégration au dictionnaire

- L'accompagnement de l'équipe par un expert, y compris pour des besoins non encore identifiés, à concurrence des unités d'œuvre disponibles

Il devra dans ce cadre :

- Assurer un **transfert de compétence** à l'équipe dédiée de la DSI.
- Assurer la **rédaction des procédures normalisées**, dans le cadre de la gestion et de la maintenance du dictionnaire, comme au lancement d'un nouveau projet, afin d'harmoniser le cadre d'intervention des prestataires, comme la contribution des métiers.

4. Conditions de réalisation et moyens mis en œuvre

4.1. Ressources

Le titulaire désigne nominativement son représentant chargé de la conduite des prestations du marché.

Le titulaire du marché s'engage à fournir au Client un représentant détenant les connaissances et compétences nécessaires à l'accomplissement des tâches décrites dans l'article 3. La personne retenue devra en particulier :

- Posséder une solide **expérience en matière de mise en place d'un dictionnaire de données** et de toute la chaîne d'alimentation par les métiers.
- **Maitriser l'outil Data Galaxy ou toute autre solution équivalente.**

Le titulaire du marché s'engage à fournir au Client un représentant ayant les capacités suivantes :

- Rigueur rédactionnelle ;
- Autonomie et esprit d'initiative nécessaires ;
- Respect des plannings de livraison ;
- Intégration facile dans une équipe en mode agile ;
- Force de proposition sur des techniques ou méthodes de développement.

Le Client se réserve le droit de refuser le représentant proposé par le Titulaire. Dans ce cas, il devra en informer le Titulaire par lettre motivée.

4.2. Accès

La prestation peut se faire soit à distance, soit sur site, suivant les besoins exprimés par la Direction du Système D'information de la Polynésie française, qui fournira, le cas échéant, un accès à ses locaux.

4.3. Planning

Les tâches à réaliser seront définies au fur et à mesure de l'état d'avancement du projet.

Ce planning sera modifiable en fonction de l'exécution des tâches.

4.4. *Livrables*

Chaque livrable est remis sur support papier (si applicable) ainsi que par voie électronique.

4.5. *Qualité de l'intervention*

Le titulaire devra s'assurer que sa prestation présente une qualité suffisante en regard des exigences du Client, que ce soit en termes de fonctionnalités, de performances, mais aussi de qualités techniques.

Un compte rendu d'activité sera réalisé au fur et à mesure des tâches réalisées en renseignant l'outil de suivi de projet. Y seront notamment consignés, le temps passé ainsi que les commentaires et remarques utiles pour son suivi. (Difficultés rencontrées, éléments à ré-analyser, tâches complémentaires à prévoir, ...)

Un procès-verbal de recette signé par le titulaire et validé par la direction du système d'information sera établi pour attester de la conformité des travaux réalisés et le nombre de jours travaillés.